

**COMPTE-RENDU**

**DE L’ASSEMBLEE GENERALE 2022**

**du 11 Mai 2023**

Les feuilles de présence, ainsi que les pouvoirs étant récupérés par mail, le quorum étant atteint, Le Président décide d’ouvrir l’Assemblée Générale à 18h30.

Etaient présents :

M le Maire (excusé)

Mme Santini (déléguée aux sports)

M Delannoy (direction des sports) (excusé)

M Trichet (OMS)

M Laguerre (président de l’OMS)

Mme Laguerre (secrétaire adjointe de l’OMS)

# ORDRE DU JOUR DE L’ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu moral du président, mise aux voix

Compte rendu financier 2022, mise aux voix

Budget prévisionnel 2023, mise aux voix,

Rapport d’activité sportive

Projets 2022/2023

Rapport Matériel

Travaux au Gymnase Cauche

Elections du comité directeur, mise aux voix

Questions diverses

**I – RAPPORT MORAL**

Le rapport moral nous a été présenté par le Président – (voir document joint)

*Le rapport est adopté à l’unanimité.*

**II – BILAN FINANCIER**

Le rapport financier nous est présenté par le Trésorier. Il nous détaille la période du 1/1/2022 au 31/12/2022 ainsi que le Prévisionnel 2023 - (voir document joint)

Les comptes du club sont à la disposition de toute personne intéressée.

*Le bilan financier est voté à l’unanimité.*

**Rappel : Depuis sa création, le club fait un geste financier envers les membres du bureau pour leur dévouement auprès des adhérents en leur offrant la cotisation « club » de 55.00 €. Ces derniers ne s’acquittant que de la cotisation fédérale de 65.00 €.**

**Lors des compétitions, le club prend en charge le coût financier (8.00 €) de la participation de chaque jeune à cet évènement afin de ne pas éliminer certains pour raison financière.**

**III – RAPPORT ACTIVITE SPORTIVE**

*Cette partie est présentée par le Président*.

Le club compte cette année (saison sportive 2022 2023) 34 archers (dont 35% de femmes) répartis ainsi : 10 jeunes (dont 6 jeunes filles), et 24 adultes, (35% de créations et 65% de renouvellements).

Durant cette saison particulière, Le club a participé à de nombreuse compétitions jeunes et adultes. Pratiquement à chaque fois un ou plusieurs podiums ont été obtenus.

Voir diaporama

Parallèlement aux entraînements réguliers, nous faisons passer en cours d’année aux jeunes débutants qui nous ont rejoints, les « flèches de progression ». l’épreuve consiste à réaliser un score de 240 points avec 30 flèches à des distances de plus en plus grandes (10, 15 ,20 m etc .

**IV – PROJETS SPORTIFS**

Quelques archers participent régulièrement aux stages techniques de perfectionnement qui se déroulent à st Martin de Crau 1 fois par mois ainsi qu’aux stages de réglage (arc classique et poulies) organisés à Aix en Provence par le comité départemental 13

**V – RAPPORT MATERIEL**

*Cette partie est présentée par le Président*.

Les installations ont été occupées en continu chaque fois que le temps nous l’a permis

**89 fois pour un total de 227 heures pour le terrain et 125 séances pour 299 heures pour la salle.**

**VI – RAPPORT ANIMATION DU CLUB**

Participation à la « Faîtes » du sport

Cette année (2022, 2023) le club a pu accueillir sur le terrain extérieur 3 séances de formation qualifiante organisées par le comité départemental 13 (des séances de perfectionnement aux tirs en extérieur) sous la responsabilité d’un brevet d’état en la personne de Jean DRUJON. Ces formations regroupent les jeunes compétiteurs des clubs environnants.

23 mars 2022 regroupement de 13 jeunes archers inter club (PPD) à Istres

23 octobre 2022 regroupement de 15 jeunes archers inter club (PPD) à Istres

13 novembre 2022 regroupement de 13 jeunes archers inter club (PPD) à Istres

Cette année, nous avons accueilli les archers d’Entressen pour leur compétition annuelle UFOLEP en raison de l’indisponibilité de leur terrain pour raison de sécurité.

Quatre de leurs archers continuent de venir s’entraîner sur notre terrain aux longues distances.

Notre repas annuel s’est déroulé le 29 août 2021 réunissant de nombreux adhérents et leurs familles dans une ambiance joyeuse et sympathique.

**VII – DEMISSION ET ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

Le Comité Directeur est démissionnaire comme le veulent les statuts.

Cinq adhérents m’ont transmis dans les délais leur fiche de candidature pour intégrer le comité directeur.

Il s’agit de : - M. Maurice MICHEL

*-* M Jean Pierre JUNG

- M Raymond ZACHARIE

- M Christophe MASSICOT

- M. Christian PAILLE

*Leur candidature est acceptée à l’unanimité*

**Election du nouveaux Comité directeur.**

Après avoir délibéré selon les statuts de l’Association, le nouveau comité directeur élu pour la saison 2021 / 2022 est le suivant :

Il s’agit de :

- M. Maurice MICHEL *Président*

*-* M Jean Pierre JUNG *Vice-président*

- M Raymond ZACHARIE *Trésorier*

- Me Christophe MASSICOT*Secrétaire*

- M. Christian PAILLE *Commissaire aux comptes*

**X-- QUESTIONS DIVERSES.**

Gestion des clés d’accès aux installations sportives

Suite au souhait de certains adhérents de détenir une clé d’accès au terrain extérieur, je rappelle que l’accueil (OMS) de la plaine Davini exige de savoir qui occupe le terrain. Pour cela, je fourni une carte d’accès nominative que l’adhérent intéressé dépose à l’accueil en échange des clés. En conséquence, je ne peux accéder à leur demande d’accès direct sans être identifié.

J’en profite pour demander aux deux ex adhérents du bureau qui n’ont pas renouvelé leur candidature l’an dernier de bien vouloir me restituer les clés encore détenues.

**XI – REMISE DES RECOMPENSES**

Les jeunes n’étant pas toujours présents lors des assemblées générales, les récompenses obtenues en cours d’année leurs ont été distribuées lors des séances d’entraînement.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

De l’assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire de séance.

le Président

